



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU
MRC DES LAURENTIDES

A la session régulière du Conseil de la Municipalité d'Huberdeau tenue le douzième jour du mois de septembre 2012 à 19hres au 101, rue du Pont, Huberdeau. À laquelle est présente madame Évelyne Charbonneau, mairesse et les conseillers (ères) Messieurs et Mesdames: Daniel Laurin, Jean-Pierre Provost, Louis Laurier, Denise Miller, Suzanne Fortin et Karine Tassé.

Formant tous quorum sous la présidence de Mme Évelyne Charbonneau, mairesse.

Mme Guylaine Maurice, directrice générale/secrétaire-trésorière et Mme Karine Maurice-Trudel, directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe sont aussi présentes.

OUVERTURE DE LA SESSION

Madame Évelyne Charbonneau, mairesse, constate le quorum à 19 heures, déclare la séance ouverte et soumet l'ordre du jour aux membres du conseil.

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la session.

- 1- Adoption de l'ordre du jour.
- 2- Ratification du procès-verbal de la session ordinaire du 8 août 2012.
- 3- Ratification des déboursés.

AFFAIRES COMMENCÉES :

- 4- Achat d'un rouleau compacteur et d'une remorque.

AFFAIRES NOUVELLES

- 5- Correspondance.
 - Demande du comité consultatif de développement local (Comité Avenir Huberdeau) budget pour petites dépenses.
- 6- Dépôt du rapport trimestriel.
- 7- Demande de subvention programme TECQ (taxe sur l'essence et de la contribution du Québec), pour la réfection du réseau d'aqueduc, engagement d'un ingénieur.
- 8- Installation de la mesure de contrôle Soltek III, installation d'un poteau demande de branchement à Hydro-Québec et mandat à l'électricien.
- 9- Désignation d'un officier municipal responsable de l'application du règlement de contrôle intérimaire de la MRC 269-12 concernant les ilots déstructurés en zone agricole).
- 10- Inscription de l'officier municipal à la formation gratuite du 1^{er} et 2 octobre à St-Donat (la gestion et l'application de la politique Q-2, r.35 concernant la protection des rives, du littoral et des plaines inondables).
- 11- Désignation d'un employé responsable de la gestion administrative et opérationnelle du règlement concernant la collecte, le transport et la disposition des matières résiduelles de la MRC des Laurentides et signature de l'entente.
- 12- Dépôt du procès verbal du comité consultatif d'urbanisme du 18 juin 2012.
- 13- Adoption d'une politique pour l'émission de constat d'infraction.
- 14- Perception de taxes par l'avocat.
- 15- Inscription séminaire de PG Solutions le 17 octobre à St-Jérôme pour la directrice et son adjointe (500\$).
- 16- Remplacement de M. Jean-Pierre Provost comme membre du CCU.
- 17- Varia : Démission de Mme Lucie Lévesque et M. Peter Houle en tant que pompier.
 - Compte rendu des travaux au terrain de tennis.
- 18- Période de questions.
- 19- Levée de la session.

RÉSOLUTION 159-12
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. le conseiller Daniel Laurin et résolu.

Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié, ajout de deux sujets au point 17 varia.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 160-12
RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU
8 AOÛT 2012

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que la secrétaire soit exempte de la lecture du procès-verbal de la session ordinaire du 8 août 2012, les membres du conseil déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à sa lecture.

De plus que le procès-verbal du 8 août 2012 soit adopté tel que rédigé.

Résolutions 143-12 à 158-12 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 161-12
RATIFICATION DES DÉBOURSÉS

La secrétaire soumet au Conseil pour examen et considération les comptes suivants :

Chèques numéros 4996 à 5054 inclusivement pour un montant de 44 070.82\$ et des comptes à payer au 12/09/2012 au montant de 9 060,74\$, ainsi que des chèques de salaire numéros 1353 à 1400 inclusivement pour un montant de 62 384.80\$.

Il est proposé par Mme le conseiller Denise Miller et résolu.

Que le conseil ratifie les déboursés tels que présentés.

COMPTES PAYÉS À APPROUVER

Numéros	Payé à	détails	Montant
4996	Valdevit Bruno. Astolfi Michelina	Remboursement de taxes	129.90 \$
4997	Ambulance St-Jean	Cours CSST	97.00 \$
4998	COMBEQ	Formation	275.94 \$
4999	Desjardins Sécurité Financière	Assurance collective	864.91 \$
5000	Fauchage du Nord inc.	Fauchage accotements	2 299.50 \$
5001	Maurice Guylaine	Frais déplacement	26.00 \$
5002	Labrosse Mathieu	Remboursement de taxes	40.46 \$
5003	Legault Luc	Remboursement de taxes	100.00 \$
5004	Bell Mobilité	Cellulaires août 2012	100.55 \$
5005	Charbonneau Evelyne	Inscription congrès	730.09 \$
5006	Côté Alain	Frais de repas	22.28 \$
5007	Équipement de Bureau Robert Légaré	Contrat de service photocopieur	91.99 \$
5008	Fédération Québécoise des Municipalités	Frais de transport (dicom)	42.77 \$
5009	Groupe AST (1993) inc.	Mutuelle de prévention août 2012	71.86 \$

5010	Hydro-Québec	Électricité terrain de balle 72.93 \$ Électricité hôtel de ville 513.98 \$ Électricité puits aqueduc 89.31 \$ Électricité hangar 56.34 \$ Électricité station de pompage 1 002.31 \$ Électricité garage 129.14 \$ Électricité caserne 125.13 \$ Électricité parc & terrain tennis 109.06 \$ Électricité réservoir gravitaire 80.38 \$	2 178.58 \$
5011	John Meunier	Chlore libre, chlore total	74.46 \$
5012	Provost Fabien	Lavage des fenêtres hôtel de ville	1 200.00 \$
5013	Les Entreprises R. d'Amico inc.	Rouleau compacteur	10 060.31 \$
5014	Bell Canada	Téléphone station de pompage 83.61 \$ Téléphone garage 83.61 \$ Téléphone hôtel de ville 457.19 \$ Téléphone caserne 86.31 \$	710.72 \$
5015	Buro Plus Martin	Papier, piles, classeur mural, chemises, blocs de feuillet, stylo	341.27 \$
5016	Emmanuel Provost	Sablage et peinture de la sableuse	1 074.00 \$
5017	Remorques des Monts	Remorque	5 187.67 \$
5018	Toilettes Québec	Location toilette plage du 26/07/12 au 23/08/12	137.97 \$
5019	Lachapelle Denis	Remboursement de taxes	795.89 \$
5020	Laurin Rosemarie	Remboursement de taxes	1 070.75 \$
5021	Boulet Barbe enr.	Entretien réseau luminaire	189.37 \$
5022	Dubé Guyot Inc.	Perception de taxes	154.96 \$
5023	Maurice Guylaine	Remb. factures café, crème à café, mouchoirs, immatriculation Frais déplacement	185.51 \$
5024	Ministre des Finances	Demande d'autorisation P35 Rang 1	272.00 \$
5025	Legault Luc	Remboursement de taxes	178.77 \$
5026	Bell Mobilité	Téléavertisseurs septembre 2012	34.42 \$
5027	CRSBP des Laurentides	Volumes perdus	75.06 \$
5028	Desjardins Sécurité Financière	Assurance collective septembre 2012	864.91 \$
5029	Dubé Guyot inc.	Constat	28.74 \$
5030	Entreprise Patrice Perreault	Entretien terrains septembre 2012	928.84 \$
5031	Les Équipements Cloutier	Vérification mécanique 6 roues	120.96 \$
5032	Formules Municipales	Feuilles de minutes	147.21 \$
5033	Groupe AST (1993) inc.	Mutuelle de prévention septembre 2012	71.86 \$
5034	Hydro-Québec	Éclairage rues & location poteaux	571.04 \$
5035	Laboratoires Environex	Analyses d'eau	336.57 \$
5036	Ménage Tremblant. Net	Ménage hôtel de ville août & septembre, ménage salle municipale 7-14-21-28 juillet, 4-5-11-18-25 août et 1 sept. 2012	2 012.06 \$
5037	Ministère du Revenu du Québec	DAS août 2012	6 035.38 \$
5038	Paysagiste Richard Thiel enr.	Entretien aménagement paysagers août 2012	344.93 \$
5039	Receveur général du Canada	DAS août 2012	2 514.07 \$
5040	SSQ, Société d'Assurance-vie inc.	Régime de retraite août 2012	1 127.52 \$
5041	Télé-Page	Réparations téléavertisseurs	151.77 \$
1353-1400	Employés	Salaires août 2012	18 313.98 \$
TOTAL			62 384.80 \$

COMPTES À PAYER À APPROUVER

Numéros	Payé à	détails	Montant
5042	Carquest Canada ltée.	Fusibles, feu arrière, borne de batterie, tambour de frein, huile, filtres à huile, etc.	764.25 \$
5043	Chauffage Laurentien 2000 inc.	Réparer laveuse à pression	147.17 \$
5044	Défi Sport Marine Motoneige Motorisé inc.	Crochets, agrafes	42.08 \$
5045	Gilbert P. Miller & Fils	Niveleuse, gravier 0 ¾	2 139.85 \$
5046	Lacasse Électrique inc.	Disjoncteur, panneau, enlever ancienne tour d'éclairage	559.52 \$
5047	Les Machineries St-Jovite inc.	Chaîne d'épandeur, sprocket, arbre mene	1 054.64 \$
5048	Matériaux R. McLaughlin inc.	Casque de sécurité, piles AAA, palette retournable	32.15 \$
5049	Pièces de camions & remorques	Batteries, antenne 2', plaquettes, shoe, boîtier, réflecteur, pares éclaboussures	1 179.05 \$

5050	Sarrazin Pneus Mécanique	Pose de pneus	64.39 \$
5051	Serrurier Magic enr.	Réparation et ajustement barre panique entrée hôtel de ville	68.99 \$
5052	Signoplus	Lettres et chiffres noirs autocollants	270.19 \$
5053	La Coop Fermes du Nord	Chlore, diesel	1 721.74 \$
5054	Visa Desjardins	Tendeur à chaîne, chaîne, essence, lave-vitre, dépôt réparation cellulaire, frais de repas, etc.	1 016.72 \$
TOTAL			9 060.74 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Je soussignée, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut décrites ont été projetées.

Karine Maurice-Trudel
Directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe.

RÉSOLUTION 162-12
ACHAT D'UN ROULEAU COMPACTEUR ET D'UNE REMORQUE

ATTENDU QUE lors de la session du 13 juin 2012, autorisation a été donné pour faire l'achat d'un rouleau compacteur pour effectuer les travaux de pavage;

ATTENDU QU' un budget de 15 000\$ avait été accordé pour cette dépense et que le coût final d'achat a été de 10 060.31\$ taxes incluses;

ATTENDU QUE lors de l'autorisation d'achat il n'avait pas été fait mention de l'acquisition d'une remorque afin de permettre le transport du rouleau;

ATTENDU QUE l'acquisition d'une remorque était nécessaire et que le coût d'achat de celle-ci a été de 5 187.67\$ taxes incluses;

ATTENDU QUE la dépense totale est de 14 584.88\$ en incluant le remboursement de taxe, ce qui correspond au budget initialement accordé;

POUR CES MOTIFS : Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que le conseil ratifie l'achat de la remorque au coût de 5 187.67\$, taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 163-12
DÉPÔT DU RAPPORT TRIMESTRIEL

Il est proposé par Mme la conseillère Suzanne Fortin et résolu.

Que le rapport trimestriel déposé en date du 31 août 2012 soit accepté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 164-12

ENGAGEMENT D'UN INGÉNIEUR POUR FOURNIR L'AIDE À LA PRÉPARATION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SUBVENTION TECQ (TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC) ET DES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES

Il est proposé par Mme la conseillère Karine Tassé et résolu.

Que M. Robert Laurin Laurin, ingénieur, soit mandaté pour apporter le soutien nécessaire à la préparation de la demande de subvention dans le cadre du programme de subvention TECQ ainsi que des documents d'appel d'offres en ce qui concerne les travaux de réhabilitation des infrastructures d'aqueduc et de chaussée sur la rue Principale (section entre la rue du Vert-Pré et du Fer-à-Cheval) et la rue du Vert-Pré (section entre la rue Bellevue et le Centre Jeunesse des Laurentides).

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 165-12

INSTALLATION DE LA MESURE DE CONTRÔLE SOLTEK III

Il est proposé par Mme la conseillère Suzanne Fortin et résolu.

Que le mandat pour procéder à l'installation électrique de la mesure de contrôle Soltek III soit accordé à Entreprise d'Électricité Dugas, qu'autorisation soit donné à M. Benoît Brosseau de procéder à l'achat et à l'installation du poteau nécessaire à cette installation et qu'une demande de branchement soit faite à Hydro-Québec dans le but d'obtenir le même tarif que pour l'éclairage de rues (T3), ceci afin d'éviter de devoir installer un compteur à cet endroit.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 166-12

DÉSIGNATION D'UN OFFICIER MUNICIPAL RESPONSABLE DE L'APPLICATION DU RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉrimAIRE DE LA MRC 269-12 CONCERNANT LES ILOTS DÉSTRUCTURÉS EN ZONE AGRICOLE

ATTENDU QUE la MRC des Laurentides a adopté un règlement de contrôle intérimaire # 296-12 concernant les ilots déstructurés en zone agricole en date du 17 mai 2012;

ATTENDU QUE la municipalité d'Huberdeau doit désigner un fonctionnaire qui veillera à l'application de celui-ci sur son territoire;

Pour ces motifs, il est proposé par M. le conseiller Daniel Laurin et résolu.

Que l'officier municipal en bâtiment et en environnement soit désigné comme responsable de l'application du règlement de contrôle intérimaire numéro 269-2012 sur le territoire de la municipalité d'Huberdeau.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 167-12

INSCRIPTION À LA FORMATION « LA GESTION ET L'APPLICATION DE LA POLITIQUE Q-2-r.35 » CONCERNANT LA PROTECTION DES RIVES' DU LITORAL ET DES PLAINES INONDABLES

Il est proposé par Mme la conseillère Denise Miller et résolu.

Que le conseil autorise l'inscription de Monsieur Paul Girard, officier municipal en bâtiment et en environnement, à la formation «La gestion et l'application de la politique Q-2 r.35» qui se tiendra les 1 et 2 octobre 2012 à St-Donat. Les frais de déplacement et de repas seront assumés en part égale avec la Municipalité de Boileau. Le conseil autorise par le fait même l'envoi d'une facture à la Municipalité de Boileau en rapport avec cette dépense.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 168-12

DÉSIGNATION D'UN EMPLOYÉ RESPONSABLE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE ET OPÉRATIONNELLE DU RÈGLEMENT CONCERNANT LA COLLECTE, LE TRANSPORT ET LA DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MRC DES LAURENTIDES ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ENTENTE

ATTENDU QUE la MRC des Laurentides a adopté le règlement 271-2012 concernant la collecte, le transport et la disposition des matières résiduelles est que celui-ci est entré en vigueur le 19 juillet 2012;

ATTENDU QUE suite à l'adoption de ce règlement une entente relative à la gestion devra être signée et que la municipalité se doit de nommer un employé responsable de la gestion administrative et opérationnelle du règlement;

POUR CES MOTIFS : il est proposé par Mme la conseillère Suzanne Fortin et résolu.

Que Mme Guylaine Maurice, directrice générale soit nommée responsable de la gestion administrative et opérationnelle du règlement 271-2012 de la MRC des Laurentides concernant la collecte, le transport et la disposition des matières résiduelles.

Et que Mme Guylaine Maurice, directrice générale/secrétaire-trésorière et Mme Évelyne Charbonneau, mairesse, sont autorisées à signer l'entente relative à la gestion de ce règlement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 169-12

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DU 18 JUIN 2012

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que suite au dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme du 18 juin 2012, dans lequel quelques suggestions de modifications à la réglementation d'urbanisme ont été proposées. Que suite à l'étude de celles-ci, que les décisions suivantes ont été prises :

Demande de dérogation mineure pour le 152-154 rue Principale : Après vérification aucune demande n'était nécessaire dans ce dossier.

Règlement sur les permis et certificats, définition : Ajouter dans le règlement 198-02 article 1.4 d'une définition pour : Pilotis, pieux et véranda, le conseil est d'accord avec cette proposition.

Règlement sur les permis et certificats, renouvellement: Suite à une vérification de ce qui est fait dans les municipalités voisines, même tarif/diminution du coût du permis et aucune limite de nombre de renouvellement, le conseil ne désire pas modifier le règlement selon la proposition du CCU soit renouvellement pour un maximum de 3 fois et augmentation du tarif (double) à chaque renouvellement.

Règlement sur les permis et certificats, invalidité du permis : Modifier le règlement 198-02 article 5.5, alinéa 4, de façon à ce que si les travaux de finition extérieure ne sont pas terminés dans les 12 mois suivant la date de l'émission du permis celui-ci devienne invalide, le conseil est d'accord avec cette proposition.

Règlement sur les permis et certificats, obligations en cours de chantier : Modifier le règlement 198-02 article 6.4 afin d'obtenir du requérant d'une demande de permis pour la construction d'une installation sanitaire un rapport incluant le plan de construction tel que réalisée et une attestation de conformité préparé par un technologue. Le conseil est d'accord avec cette proposition.

Règlement sur les permis et certificats, tarifs : Le comité à présenter quelques modifications concernant les tarifs applicables lors d'émission des permis et certificats, cependant les propositions reçues étant basées sur le coût des travaux, ce qui avait déjà été refusées et n'étant pas assez définies, le conseil ira selon ce qui suit :

PERMIS CONSTRUCTION	PRIX
Bâtiment principal résidentiel	75\$ par logement
Bâtiment principal autre que résidentiel	200\$ + 3\$/ m ² de plancher (le tarif maximum ne doit pas excéder 1 000\$)
Bâtiment complémentaire	25\$ par bâtiment
PERMIS D'AGRANDISSEMENT/TRANSFORMATION	PRIX
Bâtiment principal résidentiel	50\$ par logement
Bâtiment principal autre que résidentiel	50\$ + 3\$/m ² de plancher (le tarif maximum ne doit pas excéder 1 000\$)
Bâtiment complémentaire	25\$ par bâtiment
PERMIS DE LOTISSEMENT	
Lotissement	50\$ pour chaque lot :
Étude d'un projet de lotissement exigeant un plan image	0 à 20 terrains : 100\$ 21 terrains et plus : 150\$
Contribution pour fins de parc	Pour chaque lotissement 5% de l'évaluation porté au rôle
CERTIFICATS D'AUTORISATION	PRIX
Rénovation/réparation	25\$
Vente de garage	Gratuit
Piscine	15\$
Enseigne	25\$
Coupe forestière	50\$
Abattage d'arbre/avec remplacement	5\$
Abattage d'arbre/sans remplacement	5\$
Carrière et sablière	500\$
Clôture, haie, muret	25\$
Travaux dans la bande riveraine	50\$
Démolition/déplacement bâtiment principal	50\$
Démolition/déplacement bâtiment complémentaire	10\$
Déblai/remblai	25\$
Quai	25\$
Chenil	25\$
Implantation / agrandissement d'un terrain de camping	200\$
Changement d'usage/ajout d'un usage complémentaire	25\$
Installation d'une tour ou d'une antenne de télécommunication pour les usages autres que	500\$

résidentiels ou domestiques	
Installation d'une éolienne	25\$
Usage provisoire	25\$
Bâtiment temporaire	25\$
Aménagement d'un accès/d'un chemin	25\$
Installation sanitaire/nouvelle	50\$
Installation sanitaire/modification-réparation	50\$
Captage d'eau	25\$
Occupation/résidentiel	25\$
Occupation/commercial	100\$
Tout autre certificat	25\$

Règlement de construction 199-02 article 2.2.2: Modifier la liste des constructions permises sur pilotis et établir la liste des constructions permises sur pieux. Le conseil est d'accord avec la proposition sauf en ce qui concerne les bâtiments complémentaire, ceux-ci sont permis sur pilotis s'ils ont moins de 15 mètres carrés et sur pieux s'ils ont plus de 15 mètres carrés.

Que le conseil autorise la directrice générale à entreprendre les procédures afin que la réglementation d'urbanisme soit modifiée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 170-12

ADOPTION D'UNE POLITIQUE POUR L'ÉMISSION DES AVIS ET DES CONSTATS D'INFRACTION

ATTENDU QUE les employés municipaux dans l'exercice de leur fonction doivent de plus en plus émettre des constats d'infractions afin de faire respecter la réglementation municipale.

ATTENDU QUE le conseil désire établir des règles pour l'émission desdits avis et constats, afin de permettre un traitement équitable et uniforme de ceux-ci.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. le conseiller Daniel Laurin et résolu.

Que la politique 05-2012 concernant le traitement et l'émission des avis et des constats d'infractions soit adoptée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 171-12

MANDAT À L'AVOCAT POUR PERCEPTION DE TAXES

Il est proposé par Mme la conseillère Karine Tassé et résolu.

Que Me Denis Dubé, avocat, soit mandaté pour entreprendre des procédures pour perception des taxes pour les années 2012 et précédentes dans les dossiers suivants :

Matricule	Montant	Année
1693-95-4148	969.88\$	2011-2012
1793-48-9624	2 127.36\$	2011-2012
1695-06-2072	757.37\$	2012
1693-95-3239	1 609.28\$	2011-2012
1692-88-1360	2 269.25\$	2011-2012
1701-04-2098	1 225.87\$	2011-2012

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 172-12
INSCRIPTION AU SÉMINAIRE DE PG SOLUTIONS

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu.

Qu'autorisation est donnée à la directrice générale et à la directrice générale adjointe de participer au séminaire de formation de PG Solutions qui se tiendra le 17 octobre prochain à St-Jérôme, les frais d'inscriptions, de repas et de déplacement sont remboursables sur présentations de pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

REMPLACEMENT DE M. JEAN-PIERRE PROVOST COMME MEMBRE DU
CCU

Ce sujet est reporté à la prochaine séance, le conseil n'ayant pas eu le temps d'en discuter.

RÉSOLUTION 173-12
DÉMISSION DE MME LUCIE LÉVESQUE ET DE M. PETER HOULE EN
TANT QUE POMPIER DE LA BRIGADE D'HUBERDEAU

Il est proposé par M. le conseiller Daniel Laurin et résolu.

Que la démission de Mme Lucie Lévesque et de M. Peter Houle en tant que pompier de la brigade d'Huberdeau soit acceptée, et qu'une lettre soit envoyée à ceux-ci en guise de remerciement, pour leur implication et leur dévouement au sein du service incendie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

COMPTE RENDU TRAVAUX AU TERRAIN DE TENNIS

Mme Evelyne Charbonneau, mairesse informe les membres du conseil que les travaux de pavage au terrain de tennis n'ayant pas été exécuté avec satisfaction, que l'entrepreneur devra procéder à l'application de 2 couches supplémentaires ce qui fera que nous ne pourrons procéder à l'application du recouvrement acrylique cette année, la température ne le permettant pas, ces travaux seront donc exécutés au printemps prochain.

RÉSOLUTION 174-12
LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par M. le conseiller Daniel Laurin et résolu.

Que la session soit levée, il est 19h50.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Guylaine Maurice,
Directrice générale/secrétaire-trésorière.

Je, Évelyne Charbonneau, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Évelyne Charbonneau,
Mairesse.